

Groupe Amaury - Déclaration de Performance Extra Financière

En application des dispositions de l'article R. 225-105-2 du code de commerce, le Groupe Amaury a désigné à partir de l'exercice 2018 l'un de ses Commissaires aux comptes en tant qu'organisme tiers indépendant appelé à vérifier la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF). L'organisme tiers indépendant émet un avis motivé sur la conformité de la DPEF, ainsi que sur la sincérité des informations présentées dans la DPEF.

1 – Description du modèle d'affaires

Le Groupe Amaury est un groupe familial français indépendant, structuré autour de pôles d'activités complémentaires :

- Le pôle Evénements Sportifs ;
- Le pôle Médias ;
- Le pôle Services Internes, regroupant les holdings et l'immobilier ;
- Et le pôle Loisirs avec le Groupe Duprat Concept.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 505,6 millions d'euros en 2019, en baisse de 4,7 millions d'euros par rapport à 2018, pour un effectif moyen de 1 450 salariés, contre 1 376 salariés en 2018.

Les principaux pôles d'activités sont les Evénements Sportifs (44% du chiffre d'affaires Groupe) et le pôle Presse (54% du chiffre d'affaires Groupe).

Pôle Evénements Sportifs

Le pôle Evénements Sportifs est articulé autour de la société Amaury Sport Organisation (ASO), société créant et organisant des événements sportifs dans 5 univers :

- Cyclisme : notamment le Tour de France.
- Sports Mécaniques : notamment le Rallye Dakar.
- Epreuves grand public : notamment le Schneider Electric Marathon de Paris.
- Voile : notamment le Tour de France à la Voile.
- Golf : notamment le Lacoste Ladies Open de France.

ASO possède le savoir-faire en interne pour organiser, médiatiser et commercialiser ces événements.

Les principales sources de revenus proviennent de différentes parties prenantes :

- Du sponsoring ;
- De la commercialisation des droits de retransmission des épreuves à la TV ;
- Des sommes versées par les collectivités/pays pour accueillir les événements ;
- Des droits d'inscription versés par les participants aux épreuves.

Le développement d'ASO passe par plusieurs axes :

- La mondialisation du cyclisme, pour conforter sa position d'acteur majeur du cyclisme.
- L'organisation d'épreuves de masse conçues pour tous les publics.
- La déclinaison d'épreuves en France et à l'international, en capitalisant sur le savoir-faire d'ASO et la notoriété des marques (L'Etape by le Tour de France, Run In, Dakar Series notamment).

Pôle Médias et Holdings

Le pôle Médias est constitué autour du journal sportif quotidien L'Equipe, créé en 1946 et leader dans le domaine de la presse sportive en France. L'Equipe, marque à très forte notoriété en France, est déclinée sur plusieurs canaux :

- **La presse écrite**, avec les titres suivants :
 - o **L'Equipe** et ses suppléments **L'Equipe Magazine** (hebdomadaire) et le magazine lifestyle **Sport et Style** (mensuel) ;
 - o Un hebdomadaire consacré au football : **France Football**,
 - o Un magazine dédié au cyclisme : **Vélo Magazine**,
 - o Et un mensuel gratuit : **Le Journal du Golf**.
- **Le site internet de L'Equipe**, parmi les sites les plus visités de France et **une application mobile gratuite**, accessible depuis les principales plateformes de téléchargement ;
- **La chaîne de télévision L'Equipe**, passée à la TNT HD en décembre 2012.

Le pôle comprend également une régie publicitaire dédiée aux titres du Groupe, **Amaury Média**, et **des imprimeries** basées en France, chargées de l'impression de L'Equipe et de titres externes au Groupe (Aujourd'hui en France par exemple).

Le secteur de la presse connaît une révolution numérique qui abolit les frontières entre les canaux. Face à une décroissance des tirages et des revenus publicitaires de la presse papier, les médias doivent trouver de nouveaux relais pour répondre aux attentes des abonnés et autres lecteurs et pour valoriser les espaces publicitaires des annonceurs.

L'Equipe intègre ainsi son site internet et les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter dans sa stratégie digitale pour communiquer sur sa marque et sur ses émissions télévisées, diffuser des articles et mieux connaître sa communauté de lecteurs et répondre à leurs attentes.

Les différentes formules d'abonnement ont également été adaptées aux différents profils de lecteurs : avec ou sans engagement de durée, en format numérique et/ou papier. L'Equipe a ainsi revu son offre d'abonnement pour séduire de nouveaux abonnés à son format numérique, en proposant une formule sans engagement, disponible en avant-première et proposant du contenu exclusif. Le format numérique de L'Equipe est ainsi adapté à tous les supports : ordinateur, tablette et smartphone.

Pour inciter les jeunes à lire, L'Equipe propose un abonnement à tarif réduit pour les lecteurs âgés de moins de 26 ans.

Créé en 2017, le **Fondation L'Équipe** est la structure solidaire du Groupe L'Équipe. Il a pour mission de permettre aux personnes en difficulté, quelles qu'elles soient, de s'épanouir et de s'enrichir à travers la culture sportive, sa pratique et ses valeurs. Il soutient les projets d'intérêt général menés par

des associations en France qui font de **l'émancipation par le sport**, le cœur de leur programme. L'éducation, la santé, l'insertion et la solidarité sont les domaines d'interventions du fonds de dotation.

La chaîne de télévision TNT HD offre gratuitement l'accès au monde du sport dans un contexte dans lequel les événements sportifs sont le plus souvent diffusés sur des chaînes payantes.

Réalisant une audience moyenne de 1,4 point d'audience en 2019, elle a doublé son audience en 4 ans avec une grille de programmes mélangeant des émissions et magazines d'informations sportives et des retransmissions d'événements sportifs en direct et en différé.

Les émissions et magazines d'informations sont ainsi un complément aux informations communiquées par le site internet et la version papier du journal.

Les retransmissions d'événements sportifs permettent aux téléspectateurs de suivre des événements de dimension mondiale (tour d'Italie (Giro), championnats du monde de biathlon, ...) mais aussi de mettre en valeur des sports divers et variés, comme la pétanque, le kickboxing ou le championnat de rugby (fédérale 1).

Le Groupe Amaury a acquis l'immeuble Quai Ouest en 2017 pour regrouper la majeure partie de ses effectifs dans un seul et même endroit.

Ce bâtiment, siège social du Groupe, disposait des certifications et du label BBC (Haute Performance Energétique) et les certifications BREEAM et HQE.

Le Groupe Amaury a par conséquent identifié de nombreuses parties prenantes, auprès desquelles il a une responsabilité et pour lesquels il crée de la valeur :

- **Pour son public** (lecteurs, téléspectateurs et internautes) :
 - o Un quotidien de référence dans le monde du sport (journal omnisports), avec une diffusion quotidienne moyenne de 233 791 exemplaires, dont 114 727 exemplaires numériques (en progression de 7% par rapport à 2018),
 - o Des émissions et des retransmissions d'événements sportifs en clair sur sa chaîne de TV, qui atteint une part d'audience de 1,4% en 2019,
 - o Des informations (en partie gratuites) disponibles en live et en replay sur son site internet. Le compte twitter de l'Equipe est suivi par 5,1 millions de followers et son compte Facebook par 3,9 millions de fans.
- **Pour les participants à ses épreuves sportives** :
 - o La possibilité de donner un sens à sa participation lors des événements (par le système des dossards solidaires),
 - o La participation à des épreuves de renommée mondiale. ASO organise 240 jours de compétition par an pour 90 événements dans 25 pays.
- **Les annonceurs et les sponsors** ;
 - o Des espaces publicitaires multicanaux qui permettent une forte exposition,
 - o Une forte visibilité permise par des événements de renommée mondiale.
- **Les pouvoirs publics** (Etats ; administrations et collectivités locales) :
 - o Un respect des lois et réglementations des pays traversés,

- Un groupe citoyen soucieux de payer ses impôts et taxes en France.
- **Les associations et fédérations sportives :**
 - La promotion des sports par le savoir-faire au niveau de l'organisation des épreuves,
 - Le respect des règles édictées par les associations et les fédérations.
- **La société civile :**
 - La possibilité d'assister gratuitement au passage du Tour de France,
 - Promouvoir l'émancipation par le sport avec le Fondation l'Equipe
- **Ses collaborateurs :**
 - Un cadre de travail dynamique et agréable,
 - Une volonté de développer les compétences par la politique de formation
- **Ses actionnaires :**
 - Une volonté de valoriser au mieux les actifs,
 - Une politique de dividende constante.

Perspectives d'avenir

En 2020, sous l'égide du nouveau Directeur RSE rattaché à la direction générale, ASO restera la société leader de l'éco responsabilité au sein du Groupe Amaury. Se donnant pour mission de créer des événements utiles, ASO poursuivra sa démarche en se basant sur les recommandations émises par la plateforme de notation Ecovadis et la Charte WWF/Ministère des Sports des 15 engagements écoresponsables des grands événements sportifs.

Par ailleurs, ASO envisage d'établir un chantier extrêmement structurant au niveau de l'éco-responsabilité : une scorecard d'achats responsables.

2 - Description des principaux risques

Le recensement des risques est réalisé par pôle d'activité en fonction de la connaissance du secteur d'activité et des attentes remontées par les parties prenantes. Ces risques extra-financiers sont ensuite pris en compte dans le cadre de la stratégie de chaque pôle d'activité, validée par la direction générale. La consolidation de ces risques est enfin présentée dans la Déclaration de Performance Extra-Financière.

2.1 Evènements sportifs

ASO est spécialisée dans des épreuves « hors stade », en France et à l'international : le respect et la protection de l'environnement et la sécurité font partie intégrante de ses responsabilités en tant qu'organisateur.

Les risques/enjeux extra-financiers relatifs au pôle Evènements Sportifs :

- **Enjeux environnementaux :**
 - Respect de l'environnement : limiter l'impact environnemental de l'organisation afin de préserver la nature.
 - Gestion des déchets : limiter l'impact des épreuves par une gestion des déchets (diminution, tri et valorisation)
 - Pollution : réduire et compenser des émissions de gaz à effet de serre.

- **Enjeux sociétaux :**
 - o Sécurité : assurer la sécurité des participants, des accrédités et du public.
 - o Santé : promouvoir la pratique du sport et du bien-être.

Tous ces enjeux sont suivis à l'aide d'indicateurs présentés dans les infographies en annexe.

2.2 Pôle Médias

La démarche RSE est prise en compte dans le cadre du développement et des activités du Groupe :

- **Enjeux environnementaux :**
 - o Respect de l'environnement : limiter l'impact environnemental des imprimeries afin de préserver la nature.
 - o Pollution : réduire et compenser les émissions de gaz à effet de serre.
 - o Gestion du papier : assurer une gestion responsable du papier.
 - o Gestion des invendus.

Ces enjeux environnementaux sont suivis par les indicateurs relatifs aux imprimeries et au bâtiment Quai Ouest, présentés dans la partie 4.2 de la DPEF.

- **Enjeux sociétaux :**
 - o Qualité et éthique des contenus publiés.
 - o Protection des données personnelles et cybersécurité.
 - o Santé : promouvoir la pratique du sport.
 - o Solidarité : soutenir l'émancipation par le sport.

Ces enjeux ne sont pas suivis par des indicateurs : néanmoins, ils s'illustrent notamment au travers des différentes opérations menées auprès d'associations par le Fondation l'Equipe, citées dans la partie 3.2 de la DPEF.

- **Enjeux sociaux :**
 - o Formation des salariés.
 - o Qualité de vie au travail.

Ces enjeux suivis par le nombre d'heures de formation indiqués dans la partie 4.3 de la DPEF.

3 – Politiques appliquées

3.1 Evènements sportifs

Le Tour de France et le Marathon de Paris font partie des 50 grands événements sportifs internationaux à avoir signé la charte des 15 engagements écoresponsables, sous l'égide du Ministère des Sports et du WWF France (World Wide Fund For Nature). Les politiques et résultats présentés pour le Pôle Evènements Sportifs se rapportent principalement au Tour de France et au Marathon de Paris, qui sont deux événements sportifs majeurs pour lesquels des plans d'actions en matière sociale et environnementale sont mis en place.

Par ailleurs, il faut souligner que ASO a obtenu un score de 54/100 par la plateforme de notation Ecovadis, lui permettant d'obtenir une médaille d'argent et d'intégrer le TOP 25% des sociétés notées.

Pour les enjeux environnementaux :

ASO s'engage à **protéger la biodiversité** des territoires traversés lors du Tour de France : une évaluation est réalisée chaque année, avec le cabinet d'expertise Biotope, pour mesurer les incidences de son passage sur les zones Natura 2 000 traversées. Les vols d'hélicoptères sont également restreints.

Des zones naturelles sensibles sont protégées pendant le passage du Tour de France. Par ailleurs, des sacs-poubelles en matière 100% recyclée sont distribués sur la route du Tour de France.

Des zones de collecte des déchets dédiées aux participants sont installées sur le parcours des épreuves. Pour illustration, les déchets alimentaires (bananes et oranges) et textiles sont recyclés sur le Marathon de Paris.

De même, la consigne est donnée aux participants du Roc d'Azur de conserver leurs déchets dans une pochette donnée au début de la course et de les jeter dans des poubelles. L'organisation du Roc d'Azur, soutenue par les Brigades vertes de la MBF & les signaleurs, se réserve le droit de disqualifier tout participant qui jetterait ses déchets en dehors de zones de collecte ou des ravitaillements.

Une charte environnementale, transmise à toutes les parties prenantes (participants, équipe d'organisation, médias, partenaires, exposants) se compose de 8 points faciles à appliquer et marque la volonté de chacun de respecter l'environnement à l'occasion du Roc d'Azur.

Le respect de l'environnement passe également par l'utilisation de véhicules électriques, comme sur le Marathon de Paris.

ASO essaie de **limiter au mieux l'empreinte carbone** générée par l'organisation des épreuves, en sensibilisant aux gestes éco-responsables. Sur le Tour de France, par exemple :

- Les pilotes d'ASO suivent ainsi des stages pour une conduite éco-responsable et les autres pilotes (caravane, médias) sont sensibilisés lors de sessions organisées par ASO.
- La réduction du nombre de véhicules utilisés, le covoiturage et des modes de transport alternatif sont privilégiés à chaque fois que cela est possible (accès en télésiège en montagne par exemple).

Les gaz à effet de serre néanmoins générés lors des épreuves sont compensés par des versements à des associations ou des projets liés à la protection de l'environnement.

Pour les enjeux sociétaux :

La solidarité est une valeur importante dans les événements sportifs : la progression des dossards solidaires dans les principales épreuves (Marathon et Semi-Marathon de Paris, L'Etape du Tour) traduit cette nouvelle tendance, qui consiste à donner un sens plus aigu à sa performance. L'objectif est ainsi de récolter des dons pour des associations ou pour la recherche sur les maladies.

Depuis plus de 25 ans, Le Schneider Electric Marathon de Paris accueille chaque année des athlètes handisport debout (non-voyants, sourds,) et en fauteuils. Avec un départ donné dix minutes avant la foule des valides, ces athlètes ont ainsi la possibilité de courir, sur un parcours identique en toute sécurité, et le public d'encourager ces marathoniens.

ASO contribue par ailleurs à la **promotion du vélo** en tant que mode de transport durable dans les villes, en s'adressant à tous les publics et particulièrement aux enfants (campagne « L'Avenir à vélo »).

L'objectif est d'inciter les générations futures à la pratique du vélo : l'apprentissage du vélo et le respect des règles de circulation sont les principales actions menées au travers des Ateliers du Tour, présents sur plusieurs étapes du Tour de France. Sont également organisées des courses de VTT telles que la Pitch Kid Roc ou la Pitch Kid Roc draisienne.

La sécurité des participants est également une priorité intégrée à la conception des épreuves. Par exemple, les participants du rallye Dakar sont ainsi géolocalisés et suivis en temps réel grâce au système Iritrack par le Poste de Contrôle Opérationnel, qui opère 24h/24. En cas d'arrêt brutal et/ou de position anormale du véhicule, le système Iritrack envoie immédiatement une alarme au PC course qui appelle le compétiteur. S'il ne répond pas, les secours sont dirigés vers le point où il se trouve.

ASO s'engage également pour **la sécurité des spectateurs** et des compétiteurs par la mobilisation des gendarmes, policiers et militaires. Par exemple, pour le rallye Dakar des zones spectateurs protégées et surveillées par les forces de sécurité du pays sont mises en place sur le parcours. Une campagne de prévention routière est également menée sur différents médias pour sensibiliser le public du comportement à observer.

3.2 Pôle Médias

Pour les enjeux environnementaux :

Pour la diminution de la pollution engendrée par les imprimeries

Des investissements ont été réalisés dans les imprimeries pour améliorer la productivité et diminuer la pollution : en 2018 par exemple, un nouveau système a été mis en place afin d'automatiser le nettoyage des blanchets utilisés dans le centre d'impression de Mitry-Mory. Cet investissement a permis de minorer les risques corporels des rotativistes, de réduire les coûts des consommables, des pièces détachées et du recyclage des déchets mais également de recentrer le temps d'entretien sur des opérations préventives.

Pour la gestion responsable du papier et des invendus :

Le papier est acheté auprès de Grammeo, centrale d'achats soucieuse du développement durable et ayant obtenu les certifications PEFC et FSC pour les papiers achetés par ses clients, intégrant les imprimeries du Groupe Amaury :

- Le label PEFC est destiné à **promouvoir la gestion durable des forêts** et apporte la preuve aux consommateurs que les produits à base de bois certifiés PEFC contribuent à la gestion durable des forêts, notamment sur le respect des règles d'exploitation des forêts ;
- La certification FSC **garantit la certification de la chaîne de contrôle du papier**, de la commande jusqu'à la certification.

Le service Diffusion est chargé d'établir au mieux les prévisions de vente pour chaque titre et par point de vente en fonction d'une analyse multicritères (actualité, jour de vente, historique de ventes, ...) : l'objectif est ainsi d'optimiser au mieux les ventes et de limiter la quantité des invendus.

La gestion des invendus est confiée au distributeur Presstalis : ce dernier récupère les invendus des différents points de vente et les transmet à un prestataire dans plusieurs plateformes réparties sur tout le territoire. Ce dernier trie les invendus selon la qualité de papier, puis les revend à une usine de papier qui en fait de la pâte à papier. Ce processus d'économie solidaire permet de valoriser le déchet papier, de réaliser des économies de transport et de limiter l'empreinte carbone.

Le passage du journal L'Equipe au format tabloïd en septembre 2015 a été une source d'économies mais a permis également une diminution importante de consommation de papier. Ce format est également plus lisible sur les tablettes, offrant un plus grand confort de lecture à ses lecteurs.

Pour les enjeux sociétaux :

Les journalistes travaillant pour les publications du Groupe s'engagent à fournir une information de qualité, complète, libre et indépendante.

Le site internet de L'Equipe figure parmi les sites les plus visités de France. L'Equipe a par conséquent une responsabilité en matière de protection des données personnelles de ses lecteurs et de cybersécurité. La nomination d'un DPO (Data Protection Officer) à l'échelle du Groupe Amaury et des investissements illustrent bien la prise de conscience de ces priorités. Par ailleurs, les espaces participatifs sur le site internet sont modérés.

L'Equipe fait la promotion du bienfait du sport sur la santé et des bonnes pratiques par les rubriques fitness et coaching sur son site internet.

Aujourd'hui le Fondation L'Équipe accompagne et soutient principalement 5 associations, toutes soutenues, d'une manière ou d'une autre, par un collaborateur de L'Équipe :

- **Premier de Cordée** qui soutient le développement du programme Sport à l'hôpital auprès d'enfants malades et mène des actions de sensibilisation à l'handisport.
- **Sport dans la Ville** qui intervient dans les Zones Urbaines Prioritaires et monte avec les jeunes des projets d'insertion sociale et professionnelle par le sport.
- **Un ballon pour l'insertion** qui aide les personnes en très grande précarité et sans domicile fixe à se remobiliser grâce à des séjours sportifs.

- **Fight for Dignity** qui propose un accompagnement des femmes victimes de violences et des sessions de reconstruction par le karaté.
- **SVS (Stop Aux Violences Sexuelles)** qui accompagne les victimes de violences sexuelles avec un programme thérapeutique basé sur l'escrime.

En 2019, le Fondaction l'Equipe a également accompagné les associations suivantes :

- **Media Pitchounes** qui favorise l'éducation à la citoyenneté à travers la mise en place de projets pédagogiques liés au sport et d'initiations aux outils médiatiques et journalistiques envers divers publics sans aucune distinction ou discrimination.
- **Sine Qua Non Run** qui organise une course solidaire pour lutter contre les violences sexistes.
- **Khorom** qui favorise l'éducation aux droits humains en participant à des rassemblements sportifs.
- **Clichés Urbains** qui initie les jeunes des quartiers prioritaires à la photographie citoyenne et de sport.
- **Aslaa_** qui propose aux aveugles et aux malvoyants la pratique du ski et du cyclisme.
- **Red Star Lab** qui favorise l'égal accès à la culture sportive et en générale pour tous les jeunes.

Pour les enjeux sociaux :

La mise en place encadrée du télétravail pour les salariés du pôle Médias et des holdings est effective depuis septembre 2019.

Par ailleurs, l'immeuble Quai Ouest permet d'améliorer le bien-être des salariés dans un univers écoresponsable :

- Présence d'une infirmière dans le bâtiment Quai Ouest
- Des poubelles de tri sélectifs ont été installées dans tous les étages du bâtiment pour favoriser des gestes écoresponsables des salariés.
- Le Groupe a limité au maximum les imprimantes individuelles pour inciter les salariés à réduire les impressions.
- Une conciergerie d'entreprise Zen et Bien offre des services « vie pratique » aux salariés (pressing, repassage, ...). L'objectif est de favoriser la vie des salariés et d'optimiser leur journée de travail en apportant un équilibre vie privée/vie professionnelle.
- Le restaurant d'entreprise est géré par la société API, acteur responsable de la restauration dont le développement durable est un axe majeur : privilégier les producteurs bios et locaux, respect du bien-être animal, assurer un suivi rigoureux des fournisseurs, respecter et contrôler la sécurité alimentaire figurent parmi les engagements d'API.

Au niveau des accords collectifs, 29 accords ont été signés au cours de l'exercice 2019 :

- Quatorze accords signés au niveau de l'UES de l'Equipe, l'UES Amaury, L'Equipe 24/24, Amaury Média et ASO relatives à la mise en place et au fonctionnement du CSE.
- Six accords signés par L'Equipe SAS, l'Equipe 24/24, Presse Sports Investissement, Presse Sports, Amaury Services et SIMGAM pour la Négociation Annuelle Obligatoire.
- Deux accords signés par l'Equipe SAS relatif à la rémunération des cadres administratifs et aux grilles de classification des cadres et des employés.
- Trois accords signés par l'Equipe 24/24, Amaury Services et Amaury Média pour la mise en place du télétravail.

- Un accord signé par Amaury Média pour le règlement du plan d'Epargne Entreprise.
- Un accord signé par l'Equipe 24/24 pour un avenant à l'accord sur la durée et l'aménagement du temps de travail, les repos et les congés du 21 novembre 2000
- Un accord sur le temps de travail signé par Amaury Média.
- Un accord relatif à un avenant à l'accord de substitution signé par Amaury Services.

4 – Indicateurs de performance en 2019

4.1 Pôle Evénements Sportifs

Vous trouverez en annexe les infographies du Tour de France et du Marathon de Paris, qui sont les deux événements du Groupe références en matière de politique RSE, signataires dès la création de la Charte des 15 engagements écoresponsables, sous l'égide du Ministère des Sports et du WWF France.

La nomination d'un directeur RSE, rattaché à la direction générale, à la fin de l'année 2019, devrait permettre d'élargir en 2020 les infographies à d'autres événements sportifs, tels que le semi-Marathon de Paris et le Dakar.

4.2 Pôle Médias

- Imprimeries :

Indicateurs	2019	2018	Var en %
Consommation de papier (en tonnes)	13 871	16 416	-15,5%
Consommation d'encre (en kg)	259 777	321 347	-19,2%
Déchets papier (en tonnes)	1 250	1 365	-8,4%
Déchets dangereux produits (en tonnes)	146	131	+11,5%
Consommation d'aluminium pour les plaques d'impression (en m2)	120 779	108 457	+11,4%

La consommation de papier (et donc des déchets papier) et d'encre est en baisse suite à la baisse des tirages.

La consommation d'aluminium pour les plaques est liée à un nouveau tirage sur l'imprimerie CIRA.

Les quantités de déchets dangereux sont liées au fait que les bacs et cuves sont vidés (or, ils ne sont vidés que s'ils sont remplis : c'est donc une donnée à la variation assez aléatoire).

- Indicateurs immeuble Quai Ouest (surface de 15 816 m2) :

Indicateur	2019	2018	Var en %
Consommation d'électricité (MWh)	3 139	2 375	+32%
Consommation d'électricité (MWh par m2)	0,198	0,150	+32%
Consommation de chaleur urbaine (MWh)	702	882	-21%
Consommation de chaleur urbaine (MWh par m2)	0,044	0,056	-21%

Les consommations sont difficilement comparables entre 2019 et 2018, en raison de l'arrivée des salariés du pôle Equipe au cours du second semestre de l'exercice 2018.

4.3 Indicateurs RH (consolidés)

Thème	Indicateurs	2019		2018	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Emploi	Sexe				
	Effectif total	321	764	309	762
	<i>inférieurs à 25 ans</i>	12	26	10	33
	<i>25-35 ans</i>	100	200	84	187
	<i>35-45 ans</i>	74	190	85	201
	<i>45-55 ans</i>	82	228	86	219
	<i>supérieurs à 55 ans</i>	53	120	44	122
	Nombre d'embauches	407		329	
Nombre de départs	397		344		
Santé et sécurité	Nombre accidents du travail	28		23	
Formation	Nombre d'heures total de formation	10 144		13 639	

Chaque année, des plans de développement des compétences sont présentés aux instances représentatives du personnel des différentes entités du Groupe.

Ils sont conçus en tenant compte des besoins identifiés par la Direction, les Ressources Humaines et les Managers ainsi que des demandes individuelles formulées lors des campagnes d'entretiens professionnels.

Ils donnent la priorité aux actions liées au déploiement de la stratégie des différentes entités, notamment sur l'accompagnement des projets de transformation, d'évolutions des métiers ou des technologies.

La progression des embauches en 2019 est à mettre en lien avec le nombre de départs, également en hausse : les embauches sont essentiellement des remplacements de salariés partis.

La diminution du nombre d'heures de formation suivis en 2019 s'explique par un nombre important d'heures de formation suivi par les salariés de l'Equipe 24/24 en 2018 dans le cadre du déménagement à Quai Ouest en 2018 (mise en place du nouveau studio TV).

Déclaration de Performance Extra Financière – Annexe Méthodologique

1 – Périmètre concerné

Le périmètre intègre pour l'exercice 2019 les sociétés françaises suivantes :

Pôle	Société
Evénements Sportifs	Amaury Sport Organisation (ASO)
Médias (Presse Ecrite)	L'Equipe
Médias (Site Internet et TV)	L'Equipe 24/24
Médias (Régie Publicitaire)	Amaury Média
Médias (Imprimerie)	CINP
Médias (Imprimerie)	CIMP
Médias (Imprimerie)	CIRA
Holding	Les Editions P. Amaury
Holding	Amaury Services
Holding (immobilier)	SCI Quai Ouest

Le périmètre n'intègre donc pas les filiales étrangères, le pôle Loisirs (Groupe Duprat Concept) et certaines sociétés françaises, non significatives en termes d'activité 2,4% du chiffre d'affaire consolidé) ou d'effectifs.

Les politiques et résultats présentés pour le Pôle Evénements Sportifs se rapportent au Tour de France et au Marathon de Paris, qui sont deux événement sportifs majeurs pour lesquels des plans d'actions en matière sociale et environnementale sont mis en place.

Le processus d'identification et de validation des principaux risques extra-financiers a été initié lors de la préparation de la déclaration de performance extra-financière et sera complété au cours de l'exercice 2020.

2 – Période de reporting des indicateurs

Les données ouvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

3 – Méthode de calcul des indicateurs

Indicateurs RH :

Les effectifs sont extraits du logiciel de paie/RH :

- Ils intègrent les salariés en CDI et en CDD ainsi que les alternants présents au 31/12.
- Non pris en compte : les stagiaires, les intermittents et les intérimaires.

Les embauches et les départs comprennent les CDI, les CDD et les alternants.

Les accidents du travail intègrent les accidents avec et sans arrêt de travail.

Indicateurs liés aux imprimeries :

Les plaques d'aluminium sont utilisées pour les impressions des journaux.

Indicateurs liés aux épreuves sportives :

Les données relatives au bilan carbone et aux quantités de déchets générés par les épreuves proviennent de cabinets spécialisés et de parties prenantes (Mairie de Paris, Veolia, ...).

Les émissions de gaz à effet de serre ont été vérifiées et calculées par le cabinet Carbone 4.

L'impact du Tour de France sur les zones Natura 2000 a été vérifiée par l'organisme Biotope.

4 – Thématiques non abordées dans la déclaration

Les informations suivantes listées au 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du code de commerce ne sont pas jugées pertinentes, compte tenu de la nature des activités du Groupe et notamment le gaspillage alimentaire et la lutte contre la précarité alimentaire.